



## Eglise Protestante Unie de France Région luthérienne de Paris

### Paroisse Luthérienne Saint-Marc de Massy Presbytère

6, Allée du Japon 91300 Massy

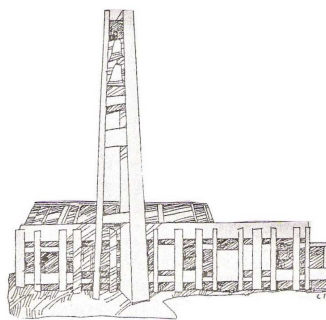
Tél : 01 69 20 31 06

Adresse électronique :

[EELF.StMarc.conseil@gmail.com](mailto:EELF.StMarc.conseil@gmail.com)

#### Service divin :

Les dimanches et jours de fêtes à 10h30



### Eglise Luthérienne Saint-Marc

A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/  
rue des Anglais, Massy (sous l'opéra)

[www.saintmarcdemassy.org](http://www.saintmarcdemassy.org)

#### Ecole du dimanche :

le dimanche pendant le service divin

## FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

F.I.P. n° 1215 – 37<sup>ème</sup> année – du 30 décembre 2013 au 12 janvier 2014

#### Lectures bibliques :

29 décembre (1er dimanche après Noël) : Esaïe 63, 7-9 ; Colossiens 3, 12-21 ; Matthieu 2, 13-23

5 Janvier (Epiphanie) : Esaïe 60, 1-6 ; Ephésiens 3, 2-6 ; Matthieu 2, 1-12

12 Janvier (Baptême du Seigneur) : Esaïe 42, 1-7 ; Actes 10, 34-38 ; Matthieu 3, 13-1

#### Merci

*Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé au beau spectacle de Noël ! Un grand merci à nos monitrices de l'école biblique Claire-Lyse et Noëlle ! Merci aux musiciens Mahery, Jean et Herilala ! Merci aux enfants ! Rendez-vous l'année prochaine !*

#### Vie de notre paroisse

<b>Conseil presbytéral</b>	Conseil presbytéral à l'église Saint-Marc, le mercredi 8 janvier à 20h30.
<b>Étude biblique de l'après-midi</b>	Jeudi 8 janvier à 14h15 sur l'évangile de Marc avec la pasteur D. Hernandez au temple de Palaiseau.
<b>Culte de maison</b>	Culte chez Mme Courbin jeudi 8 janvier à 15h00. Se faire connaître auprès du pasteur pour la logistique (si vous avez besoin d'un transport) ou renseignements sur l'adresse.
<b>Étude biblique du soir</b>	Jeudi 16 janvier sur la Genèse (la vocation et la bénédiction d'Abraham) à 20h15 à l'église Saint-Marc avec le pasteur Fournier.
<b>Goûter avec nos amis réfugiés</b>	Au temple de Palaiseau, le dimanche 12 janvier à 15h00.
<b>Cercle Saint-Marc</b>	Réunion le samedi 18 janvier à partir de 10h. Repas fraternel tiré des sacs. Tous sont invités. Pas besoin de s'inscrire.

#### Échange de chaire

Dimanche 12 janvier, nous aurons la joie d'accueillir le pasteur Marc-Frédéric Müller qui présidera le culte.

#### Absence du pasteur

Le pasteur sera en congé du lundi 30 décembre 2013 au lundi 6 janvier 2014.

#### Rappel

Le jeu d'orgue final, après la bénédiction et le chant d'envoi, fait partie de la liturgie. Ce n'est pas le moment de bavarder, ne serait-ce que par respect pour l'organiste qui consacre son temps et ses efforts à nous aider à participer au culte. Si vous ne pouvez plus vous retenir, il vaut mieux que vous sortiez discrètement.

## Autour de nous

### Des nouvelles des familles réfugiées

L'AGAPE de la Vallée de Chevreuse et l'Entraide de l'Eglise St-Marc, accompagnent toujours les quatre familles étrangères venues chercher asile en France et qui nous avaient été confiées par la CAFDA (*Coordination de l'Accueil des Familles Demandeuses d'Asile*). Une famille kirghize, deux familles arméniennes et une famille géorgienne. Au total 7 adultes et 6 enfants. La présence des deux Églises auprès de ces familles consiste en leçons de français aux adultes, soutien scolaire aux enfants, leçons de piano, accompagnement administratif (très partiel car cela est bien compliqué), soutien financier et en nature, goûters une fois par mois, petits dépannages au long des jours, amitié surtout.

Trois familles sont déboutées du droit d'asile. Elles ne reçoivent plus aucun soutien financier de la part de l'État. La quatrième, arrivée plus récemment en France, est en attente de la décision pour le droit d'asile. Elles sont logées pour l'instant dans de petits studios par le Samu social, mais nous ne savons pas pour combien de temps, ni ce qui pourrait arriver si elles sont priées de quitter les lieux. Les trois familles déboutées du droit d'asile sont dans une situation très précaire, devant survivre tout en n'ayant pas de permis de séjour. Nous ne savons pas bien comment la situation peut évoluer et il est difficile de ne pas être inquiet.

Grâce à la souscription lancée par AGAPE, à laquelle participent 25 familles environ, dont certaines de St Marc, nous pouvons distribuer 550 € par mois, de chèques « Cora » auxquels s'ajoutent 200 € provenant directement de l'Entraide de St-Marc. Mais cela ne fait jamais au total que 6 € par famille et par jour. Si vous avez la possibilité d'employer l'un de ces adultes pour des ménages, pour du jardinage ou du bricolage, n'hésitez pas. Vous pouvez nous en parler.

Nous aurons **le dimanche 12 janvier** à 15 H un goûter pour ces familles au temple de Palaiseau autour de galettes des rois. Nous aimerions qu'il soit l'occasion d'une rencontre sympathique entre nos communautés paroissiales et ces amis venus de loin et qui sont encore devant de grandes difficultés. Venez pour mieux les connaître et leur témoigner notre amitié. Nous comptons sur vous.

Elisabeth Jaquard, pour l'Entraide de St Marc

Henri Persoz, pour AGAPE

### Notons déjà...

#### Luthéranisme pour les nuls

L'inspection organise une matinée pour (re)découvrir la spiritualité luthérienne le samedi 18 janvier 2014 à l'Eglise de la Trinité, 172 bd Vincent Auriol Paris XIIIème de 9h30 à 12h30. Venez nombreux !

#### Célébration pour l'unité des chrétiens

Célébration le samedi 18 janvier à 15h00 chez nos frères baptistes de Massy.

Les membres du conseil presbytéral et le pasteur souhaitent à chacun d'entre vous de très bonnes fêtes de fin d'année. Puisse 2014 être une année de bonne santé physique, psychique et spirituelle !

#### Offrandes nominatives (ou non) à l'ordre d'ACEPU Saint-Marc

- Elles contribuent à toutes les dépenses pour la paroisse (salaire du pasteur, chauffage, électricité, entretien de l'église et du presbytère, dépenses liées à la liturgie, etc). Des enveloppes à l'ordre d'ACEPU sont à disposition dans les livres de chants pour vos espèces ou vos chèques.
- Intérêts de l'offrande nominative : elle permet 1) de connaître la vitalité de la paroisse par le nombre de donateurs réguliers ; 2) de bénéficier d'un document « CERFA » pour la déduction des dons au moment des impôts (uniquement pour ceux qui payent l'impôt sur le revenu) à hauteur de 66% dans la limite légale.

**Le trésorier recommande les virements mensuels** : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet en demandant à la trésorière (Martine Aggerbeck) le numéro de compte pour cette opération.

*Le produit des collectes en espèces directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony, AESMMA.*